

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF CONSEIL D'ADMINISTRATION 19 JANVIER 2022 (RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE)

Procès-verbal de la première rencontre régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 19 janvier 2022, à 19 h.

PRÉSENCES :

Mme Lise Bilodeau Présidente
M. André Dalaire Vice-président
Mme Lise Villeneuve Trésorière
Mme Cynthia Fauteux Secrétaire
M. Jean Guyler Darcelin Administrateur
M. Martin Poiré Administrateur
Mme Liane Bourdages Administratrice

Mme Patricia Boudreault-Bruyère Conseillère municipale, district de Neufchâtel-

Lebourgneuf

Mme Véronique Dallaire Conseillère municipale, district des Saules

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Hélène St-Pierre Conseillère en consultations publiques,

Service de l'interaction citoyenne

Mme Eliana Vivero Conseillère en urbanisme, gestion territoriale

Mme Ève-Line Proulx Travailleuse de milieu

Mme Sheila Benoit Secrétaire de soutien

Présence de deux citoyens et citoyennes en ligne.

ORDRE DU JOUR DE LA PREMIÈRE RÉUNION 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

22-01-01	Ouverture de l'assemblée				
22-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour				
22-01-03	Demande d'opinion				
	Autorisation de vente au détail et services à l'étage pour un commerce de luminaire au 5150, boulevard Pierre-Bertrand (Réf. : 5150, boulevard Pierre-Bertrand)				
22-01-04	Présentation du programme Aînés-nous à vous aider!				
22-01-05	Information des membres du conseil municipal				
22-01-06	Questions et commentaires du public				
22-01-07	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2021				
	Affaires découlant du procès-verbal				
22-01-08	Correspondance et trésorerie :				
	Bilan mensuelServices de secrétariat				
22-01-09	 Suivi de la participation du conseil de quartier aux comités suivants : Table de concertation vélo Rencontre des partenaires Lebourgneuf (inactif) 				
	*En raison des règles sanitaires en vigueur, la participation à certains comités est mise en veilleuse.				
22-01-10	Lettres et propositions à adopter				
•	 Adoption de la date de l'assemblée générale annuelle Problématique de circulation rue des Brumes 				
22-01-11	Divers				
•	Assurances La Pieuvre				
•	Nickel				
22-01-12	Levée de l'assemblée.				

22-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

22-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN GUYLER DARCELIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ DALAIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

22-01-03 DEMANDE D'OPINION

<u>Autorisation de vente au détail et services à l'étage pour un commerce de luminaire au 5150, boulevard Pierre-Bertrand</u>

(Réf.: 5150, boulevard Pierre-Bertrand)

Dans ce projet de modification, on demande une autorisation pour la vente au détail et une offre de services à l'étage pour un commerce de luminaires. Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

Option A = Accepter la demande de modification telle que présentée ce soir

Option B = Refuser la demande de modification telle que présentée ce soir

**Option C (accepter avec ajout au vote) = Toute autre recommandation proposée

RÉSOLUTION 22-CA-01

PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT aux zones 21717Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21734Cb et 21736Cc, R.C.A.2VQ.319 (réf. : 5150, boulevard Pierre-Bertrand).

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification intitulée Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement les Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21717Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21734Cb et 21736Cc, R.C.A.2VQ.319 (réf. : 5150, boulevard Pierre-Bertrand) ADOPTÉE

22-01-04 PRÉSENTATION DU PROGRAMME : AÎNÉS-NOUS À VOUS AIDER

La présentation est faite par Mme Ève-Line Proulx, travailleuse de milieu. L'organisme le *Centre d'action bénévole du Contrefort* (CABC) offre de multiples services aux personnes aînées dont : Aînés-nous à vous aider (ANVA), un accompagnement personnalisé à court terme aux personnes

âgées de 50 ans et plus qui vivent dans l'isolement ou qui ont besoin d'aide. La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des membres du Conseil.

- **(C)**: Un membre propose de mettre cette présentation sur la page Facebook du Conseil afin d'attirer l'attention du public.
- **(C)**: Mme Véronique Dallaire promet de contacter la présentatrice pour mieux comprendre l'aide qu'elle peut apporter pour les besoins en ce sens.
- **(C)** : Un membre veut comprendre pourquoi l'organisme a ciblé les personnes de 50 ans et plus.
- (R): La présentatrice ne connait pas la réponse à cette question et mentionne que le service vise toutes les personnes qui ont besoin d'aide, peu importe s'ils sont considérés comme âgées ou qu'ils aient ou non une problématique de santé.
- (Q): Un membre souhaite également savoir jusqu'où l'organisme peut aller pour régler un dossier d'abus financier.
- (R): La présentatrice précise que le rôle de l'organisme est d'accompagner les victimes et de les référer aux ressources appropriées, par exemple aux institutions financières si des enjeux sur le plan financier sont présents. Elle précise également que le CLSC y joue aussi un grand rôle.

22-01-05 INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici les informations obtenues concernant les différents dossiers qui étaient en attente de suivi du côté de Mme Patricia Boudreault-Bruyère :

- Larouche remorquage : Mme Boudreault-Bruyère promet un suivi et indique que les activités de cette entreprise sont analysées et des discussions sont en cours avec la Ville.
- Zone verte : ce dossier est réglé. Les zones seront respectées et les bordures seront installées à 5 mètres.
- Clôture opaque : les nouvelles clôtures ont été inspectées et elles sont conformes au plan.
- Dossier des Carrières : un nouveau plan a été soumis à la Ville et elle va assurer le suivi concernant l'excès de poussière.
- Éclairage : Mme Boudreault-Bruyère suggère de faire une requête au 311 afin que la Ville puisse bien cibler le secteur en question.

SUIVI : Mme Patricia Boudreault-Bruyère

- Patinage : Disco patin le 29 janvier au parc Laurent-Laroche et le 25 février au parc du Père Frédéric.
- Bassin de rétention : Mme Dallaire souhaite comprendre la nature des problèmes en question et avoir un retour à ce sujet. Des informations seront transmises par courriel.
- Situation rue des Brumes : Mme Dallaire confirme que cette rue est collectrice. Elle mentionne que le service de transport et de mobilité intelligente (STMI) documente actuellement la situation.

 M. André Dalaire suggère aux nouvelles élues de ne pas hésiter à demander des éclaircissements un suivi aux membres du conseil concernant des dossiers qui ont déjà été en discussion.

SUIVI : Mme Véronique Dallaire

22-01-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

(C): Une citoyenne remercie les élues pour les différents suivis effectués.

22-01-07 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 15 DÉCEMBRE 2021

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE DÛMENT APPUYÉE PAR MME LIANE BOURDAGES, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2021 en interchangeant le nom des districts des conseillères.

ADOPTÉE

22-01-08 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Aucune correspondance.

Bilan mensuel

Mme Villeneuve indique que le solde à la fin du mois de décembre était de 501,15 \$. Après avoir acquitté les frais de service bancaire de 2,95 \$ et les frais de secrétariat de 90 \$, le solde est de 408,20 \$ à la fin du mois de décembre.

Note : Mme Villeneuve mentionne avoir reçu un chèque de 1 225 \$ en subvention par la Ville. Cette somme sera comptabilisée au prochain rapport.

SUIVI: Mme Villeneuve

Trésorerie

Services de secrétariat

RÉSOLUTION 22-CA-02

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DE CE SOIR 19 JANVIER 2022 SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE VILLENEUVE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer la somme de 90 \$ à Mme Sheila Benoit pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 22-CA-03

MANDAT DONNÉ À LA SECRÉTAIRE DE SOUTIEN MME SHEILA BENOIT POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME CYNTHIA FAUTEUX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de mandater la secrétaire de soutien pour la préparation du rapport annuel 2021. Elle se chargera de la rédaction et de la mise en page du rapport, à partir des textes reçus des membres du Conseil, tout comme elle l'avait fait l'an dernier. **ADOPTÉE**

22-01-09 SUIVI DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS :

*En raison des règles sanitaires en vigueur, la participation à certains comités est mise en veilleuse.

- Table de concertation vélo
 - O Il n'y a pas eu de rencontre récemment, mais M. Dalaire souhaite partager une information intéressante venant de la Ville. Il s'agit d'une demande pour avoir l'opinion des citoyens et citoyennes concernant le déneigement des pistes cyclables et l'amélioration qui pourrait y être apportée. Une liste de suggestions faites à partir d'une publication de la Table de concertation vélo sur sa page Facebook sera acheminée à Mme Boudreault-Bruyère pour suivi.

La présidente du Conseil et le vice-président remercient Mme Boudreault-Bruyère pour cette initiative à la Ville.

22-01-10 LETTRES ET PROPOSITIONS À ADOPTER

- Adoption de la date de l'assemblée générale annuelle
 - M. Dalaire demande à Mme St-Pierre de lui transmettre la liste des membres et administrateurs qui terminent leur mandat bientôt. Il suggère également d'utiliser le mode de soutien virtuel comme l'an passé pour appuyer les candidatures, sans avoir à se déplacer pour du porte-à-porte.
 - Mme Bilodeau promet à Mme St-Pierre de lui envoyer rapidement le premier jet du rapport.

RÉSOLUTION 22-CA-04

DATE RETENUE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2022 LE MODE VIRTUEL OU PRÉSENTIEL SERA À CONFIRMER SELON LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ DALAIRE DÛMENT APPUYÉE PAR MME LIANE BOURDAGES, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de fixer la date du <u>20 avril 2022</u> pour tenir l'assemblée générale annuelle (AGA) et dont le mode virtuel ou présentiel sera à confirmer selon les consignes sanitaires en vigueur.

ADOPTÉE

22-01-11 DIVERS

Assurances

 Mme Bilodeau va écrire à Mme St-Pierre concernant les assurances.

La Pieuvre

 Mme Bilodeau va faire un suivi avec cet organisme concernant l'inscription du Conseil de quartier.

Nickel

Le Conseil de quartier de Limoilou a demandé un appui du Conseil concernant les consultations sur la hausse de la norme de nickel proposée par le Gouvernement du Québec. Un tour de table concernant la position des membres du Conseil sur l'enjeu et la pertinence de montrer son soutien au Conseil de quartier de Limoilou est effectué. Il est statué que le Conseil n'est pas unanimement d'accord pour apporter une mention de support ou pour se positionner sur cet enjeu. Mme Bilodeau accepte de voir avec Mme St-Pierre pour préparer une réponse pour le Conseil de Limoilou et la transmettra ensuite au conseil de quartier de Neufchâtel.

Facebook

- M. Poiré confirme avoir eu une discussion avec la gestionnaire actuelle de la page et estime ne pas avoir assez de temps pour aider dans cette tâche.
- Plusieurs suggestions sont faites aux administrateurs, par Mme St-Pierre, par exemple :
 - De consacrer quelques lignes lors de l'envoi des invitations à l'AGA de cette possibilité de bénévolat comme gestionnaire du compte Facebook du Conseil;
 - D'attendre les élections pour voir si un nouveau membre élu sera disponible à le faire.

Mme St-Pierre rappelle qu'il est encore temps de s'inscrire à la présentation sur l'urbanisme pour ceux et celles qui veulent y assister.

SUIVI: Mme St-Pierre

22-01-12	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE				
	La réunion prend fin à 20 h 53.				
	SIGNÉ	SIGNÉ			
	Mme Lise Bilodeau Présidente	Mme Cynthia Fauteux Secrétaire			

VILLE DE CUÉBEC l'accent d'Amérique Service de l'interaction citoyenne

Rapport de consultation publique

Mandaté : Conseil de quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf - No de dossier : R.C.A.2V.Q. 319							
1. Date, événement et lieu Demande d'opinion Consultation écrite LAU Tenue entre le 5 et le 19 janvier 2022 inclusivement.	2. Origine Conseil municipal □ Conseil exécutif □ Conseil d'arrondissement ⊠ Mandat Direction générale □	3. Objet Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21717Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21734Cb et 21736Cc, R.C.A.2V.Q.319 (Réf.: 5150, boulevard Pierre-Bertrand)					
4. Présences							
Membres avec droit de vote: M ^{mes} Lise Bilodeau, Liane Bourdages, Lise Villeneuve, Cynthia Fauteux MM. André Dalaire, Jean Guyler Darcelin, Martin Poiré Membres sans droit de vote: M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère du district électoral Neufchâtel-Lebourgneuf M ^{me} Véronique Dallaire, conseillère du district électoral Des Saules-Les Méandres Personne-ressource: M ^{me} Eliana Vivero, conseillère en urbanisme, Gestion territoriale Animation de la rencontre et rédaction du rapport: M ^{me} Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne							

5. Informations présentées

- Retour sur la consultation publique écrite qui se déroule en ligne du 5 au 19 janvier inclusivement. Les administrateurs ont reçu copie de la version *projet* du rapport de consultation.
- Présentation du projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 319 par la conseillère en urbanisme.

6. Recommandation du mandaté

À l'unanimité, le conseil de quartier recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21717Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21734Cb et 21736Cc, R.C.A.2V.Q.319

(Option A)

7.	Options soumises au vote		8.	Description des options
	Option A.	Nombre de votes		Option A – Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.
	B. C.	0		Option B – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.
	Abstention Total	0 7		Option C – Accepter la demande, mais en considérant une autre option et d'autres exigences que celles en lien avec le projet de modification proposé.

9. Questions et commentaires du conseil d'administration

- Une administratrice mentionne que le fait de modifier les aspects architecturaux du bâtiment existant s'avère un plus pour le secteur et que cela contribuera à l'amélioration de cette portion du boulevard Pierre-Bertrand.
- Une administratrice souhaite avoir une précision sur la raison pour laquelle la possibilité d'aménager des bureaux de vente n'était pas autorisée.
 - Réponse de la Ville: Il est mentionné qu'il y a quelques années, l'intention était de favoriser l'aménagement de commerces au rez-de-chaussée afin de favoriser une plus grande densité commerciale accessible aux piétons. On constate toutefois que les déplacements véhiculaires sont toujours importants dans le secteur. Par ailleurs, plusieurs bâtiments des zones concernées ont besoin d'entretien et de revitalisation. Enfin, le fait d'apporter un assouplissement du groupe d'usage C2 vente au détail et services aux étages dans les zones concernées pourra favoriser le développement de ce secteur.
- Un administrateur dit trouver l'idée du projet excellente et que celui-ci représente un plus pour le secteur. Enfin, il mentionne que le projet amène aucune nuisance ni contrainte pour le quartier

Ville de Québec 2

10. Suivi recommandé

Transmettre à la Division de la gestion territoriale et à la Direction de l'Arrondissement des Rivières.

Approuvé par : Préparé par :

SIGNÉ SIGNÉ

Lise Bilodeau Hélène St-Pierre

Présidente Conseillère en consultations publiques

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf Service de l'interaction citoyenne

20 janvier 2022

Ville de Québec 3